

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt huit avril deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

**EXCUSEES :** Catherine CELESTIN, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2011 – 062 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2011

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** la délibération 2011 – 047 approuvant le Compte Administratif 2010 de la Communauté de Communes de Noblat

**Vu** la délibération 2011 – 048 du 30 mars 2011 sur le Débat d'Orientation Budgétaire

**Vu** la délibération 2011 – 060 précisant l'affectation du résultat 2010

**Vu** la délibération 2011 – 061 précisant les taux de la fiscalité de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président propose le budget primitif 2011 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat à l'assemblée délibérante.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Adopte** le budget primitif 2011 de la Communauté de Communes de Noblat.

### **FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
4 960 205,00	4 960 205,00

### **INVESTISSEMENT :**

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
1 713 740,00	1 713 740,00

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 mai 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 06.05.11

Publié ou notifié

Le : 02.05.11



Jean-Claude LEBLOIS